



## **Terre des Hommes France/Forum réfugiés-COSI : La contribution de la coopération décentralisée au développement local par les droits**

### **Président de réunion**

**Didier PRINCE-AGBODJAN**, conseiller sur les droits économiques, socio-culturels pour Terre des Hommes France, directeur adjoint de l'Institut des Droits de l'Homme de Lyon

L'approche par les droits vise à intégrer aux mécanismes de coopérations une éthique fondée sur les droits fondamentaux. Cette approche pour Terre des Hommes, c'est non seulement fonder les projets sur la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, mais c'est aussi construire une démarche de responsabilisation, d'exigibilité sociale des droits. L'association accompagne en coopération les membres des sociétés civiles locales pour la mise en œuvre de leurs projets par des aides financières mais aussi à travers la formation, l'évaluation et l'adoption de démarches fondées sur les droits, c'est-à-dire des démarches participatives tenant en compte des droits fondamentaux.

On ne peut pas se passer de cette approche des droits constitutifs, des droits fondamentaux puisqu'il est question de créer un ordre juste, un espace de légalité des interventions de la coopération. Ce modèle de l'approche par les droits permet de mettre en place des fondements rationnels à partir d'un cadre minimal de dignité. Cette démarche par les droits pourrait être une alternative aux relations internationales établies par les Etats.

La coopération décentralisée durable comme espace alternatif ne peut advenir si on n'associe pas les gens du territoire, avec des organisations, des individus qui sont en mobilité de part et d'autre : lier le global au local. Donc dans la démarche, le partenariat est obligatoire. Le partenariat exige qu'il y ait une réelle égalité de position et de participation et donc si on ne prend pas au sérieux certaines pratiques inventives locales, que ce soit ici ou là-bas, il est difficile d'avoir dans la coopération décentralisée un espace alternatif d'échange symbolique : donner, recevoir et rendre. C'est en ce sens que Terre des Hommes, qui a cette expérience du partenariat, se propose d'accompagner, d'exister dans ce tiers espace entre les acteurs de la coopération décentralisée et les partenariats qui intègrent les membres de la société d'ici et de là-bas de façon à fédérer un certain nombre d'expériences qui sont en cours.

## **Intervenantes**

**Anaïs SAINT-GAL**, chargée de plaidoyer pour Terre des Hommes France

L'approche droits est arrivée au début des années 1990. Elle consiste à baser le développement sur le respect des droits de l'homme, comme un moyen efficace de lutter contre le mal-développement. L'individu est détenteur et créancier de droits et l'Etat est débiteur. L'individu est donc en capacité d'exiger l'application des droits par des actions extra-judiciaires comme le plaidoyer, la mobilisation sociale. Les droits de l'homme sont des garanties juridiques universelles qui protègent les personnes et les groupes contre les actions ou omissions contraires à leurs libertés fondamentales, au droit et à la dignité humaine. Les droits de l'homme sont basés sur plusieurs principes dont l'universalité, l'inaliénabilité, l'indivisibilité et l'interdépendance. Il faut donc s'employer à concrétiser simultanément tous les droits de l'homme.

Quand les Etats ratifient une convention, il s'impose alors trois obligations : respecter, protéger et mettre en œuvre les droits. L'obligation de respecter est une obligation négative, l'Etat ne doit pas porter atteinte aux droits humains. Le droit de protéger est plus une obligation positive, comme le fait d'empêcher un tiers de porter atteinte aux droits. Enfin, il y a une obligation de mettre en œuvre qui en fait contraint les Etats à prendre toutes les mesures adéquates pour que les droits de l'homme soient effectifs. Afin de s'assurer que l'Etat fait son possible pour respecter ces engagements, il a le devoir de montrer que toutes les ressources dont il dispose, notamment par le biais de l'aide internationale au développement, sont mobilisées afin de concrétiser les droits en question.

Pour nous, cette approche a plusieurs plus-values. C'est d'abord un choix juste du point de vue moral et équitable puisque c'est un développement qui est garanti à tous. Cette approche permet aussi un développement plus durable et une durabilité accrue des résultats obtenus sur le plan du développement humain. L'approche droits a aussi un impact plus important dans le sens où on s'attaque aux causes structurelles de la pauvreté et on centre avant tout le développement sur l'humain. Le bénéficiaire est acteur de son propre développement. Cela permet aussi une responsabilisation des populations, de créer une citoyenneté et surtout d'assurer leur émancipation. Cette approche droits a donc vraiment un impact très important.

**Marie BELLON**, chargée de mission Droits de l'Homme, Association Forum réfugiés-COSI

Forum réfugiés-Cosi pilote le projet *Plate-forme Rhône-Alpes Etat de droit*, dont l'objectif est d'appuyer les collectivités locales françaises à intégrer les questions des droits de l'Homme, de la gouvernance locale démocratique et de l'Etat de droit dans leurs projets de coopération décentralisée.

En ayant pour mission de gérer et de délivrer des services publics de base, les collectivités participent à la réalisation effective des droits de l'Homme au niveau local et sont donc détentrices d'une forme d'expertise en la matière. En orientant leur action internationale sur la base de leurs compétences traditionnelles (eau et assainissement, santé, éducation...) les

collectivités participent de fait à l'accès aux services de base et donc à la réalisation des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. De par leur nature (entités décentralisées, l'exercice de la démocratie à l'échelle locale...), les collectivités ont une forme d'expérience de la décentralisation, de l'édification d'un état de droit au niveau local, de participation citoyenne, et par extension, de création de conditions favorables à une meilleure réalisation des droits civils et politiques.

La plupart des collectivités constatent qu'elles contribuent déjà à la réalisation des droits de l'Homme et au renforcement de la gouvernance locale démocratique sans vraiment le penser ou construire leurs actions en ces termes. Forum réfugiés-Cosi en coopération avec RESACOOOP, des collectivités locales rhônalpines, des associations de défense des droits de l'Homme et des experts du développement local travaille à la formalisation d'une méthodologie et la création d'outils favorisant la prise en compte concrète des droits et de la gouvernance locale démocratique dans les projets de coopération décentralisée.

Le side event fut l'occasion de présenter une grille de diagnostic qui propose de relire les projets de coopération décentralisée au regard de critères relatifs aux droits de l'Homme et à la gouvernance locale démocratique ainsi qu'une fiche technique contenant sept recommandations pour mieux inclure les droits et la gouvernance locale démocratique dans sa politique de coopération.

Ce qui est intéressant, c'est que les collectivités françaises, par effet de miroir, se rendent compte des failles qui peuvent exister en termes de démocratie locale et d'accès aux droits sur leurs propres territoires. Elles souhaitent parfois s'inspirer d'initiatives de leurs partenaires. Cette approche s'inscrit bien dans une logique de « gagnant-gagnant » en essayant de faire avancer l'accès aux droits pour tous ici et là-bas.

Pour en savoir plus : <http://www.forumrefugies.org/missions/defense-et-promotion-des-droits-de-l-homme/appui-a-la-prise-en-compte-des-droits-en-cooperation-decentralisee>

### **Trois idées clefs :**

- ➔ Dans l'approche par les droits, le bénéficiaire est acteur de son propre développement. Cela permet de responsabiliser, de créer une vraie citoyenneté ;
- ➔ Les collectivités locales ont une certaine expérience de la réalisation des droits ;
- ➔ Terre des Hommes, qui a l'expérience de cette approche, se propose d'accompagner les acteurs de la coopération décentralisée et les partenariats qui intègrent les membres de la société d'ici et de là-bas de façon à fédérer un certain nombre d'expériences.